



Litige avec mon agent immobilier/mandat gestion

Par **aubert**, le **22/01/2009** à **18:40**

Bonjour ,

J'ai hérité ,voici 2 ans, d'une maison dont j'ai confié la gestion locative à un agent peu scrupuleux à mon goût .

Je ne vais pas énumérer ici les différents différends qui nous opposent mais après m'avoir "convaincue" de la nécessité de changer les ouvrants pour une meilleure isolation...j'ai signé un mandat de gestion qui prévoyait ces travaux et une augmentation de loyer

Aujourd'hui , l'agence et le locataire font pression pour que je procède à la rénovation sauf que le contrat de bail signé par le locataire avec l'agence ne mentionne pas l'augmentation de loyer.Quelle suite je peux donner à cette histoire avec l'agence autre que dénoncer le mandat (ce que j'ai déjà fait et qui deviendra effectif dans 2 mois) ?

merci d'avance .

cordialement

patricia